

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 9 octobre 2018 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 642-1, D. 612-34, D. 613-3 et D. 642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2015 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances des 22 mars 2018, 12 avril 2018, 19 juillet 2018, 6 septembre 2018, 20 septembre 2018 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves de formation initiale, sortis de l'école en 2018, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Mme Abarrou (Mina).

Mme Abiven (Lise).

M. Alonso (Sébastien).

M. Amoureux (Alexandre).

M. Anzalone (Silvio).

M. Ariaux (Baptiste).

Mme Arrestier (Amélie).

Mme Auger (Lise).

M. Bancarel (Julien).

M. Barbara (Léo).

M. Barcola (Henri).

M. Baret (Landry).

M. Baretto (Gaël).

M. Barreau (Nicolas).

M. Batut (Simon).

Mme Berjami (Chaimaa).

M. Bernardin (Alexis).

M. Bertrand (Maxime).

Mme Bertron (Emilie).

M. Besnard (Romain).

Mme Besses (Salomé).

Mme Billaud (Manon).

M. Bizet (Victor).

Mme Blachon (Anaëlle).

M. Boichat (Hugo).
Mme Bortolin (Eléna).
M. Boughzala (Bilel).
Mme Bourenane (Hames).
M. Bousquet (Clément).
Mme Braux (Juliette).
M. Brenaud (Florian).
Mme Bresson (Anaïs).
Mme Broc (Solène).
M. Buffault (Joachim).
M. Burlot (Antoine).
M. Cambron (Sébastien).
Mme Cappellacci (Flora).
Mme Carrot (Marie).
M. Cavalier (Alexandre).
M. Cerutti (Vincent).
Mme Chambon (Marie).
M. Chasseray (Yohann).
M. Chauveau (Adrien).
M. Chauveau (Pierre).
M. Cholay (Clément).
Mme Cholet (Camille).
M. Coche (Julien).
M. Colombie (Julien).
Mme Coulon (Caroline).
M. Crastre (Paul).
M. Da Rold (Quentin).
Mme Dahito (Marie-Ange).
M. Daudrez (Mathieu).
Mme Delamaire (Coralie).
M. De La Fuente (Alexis).
Mme Delgoulet (Emma).
Mme Denis (Pauline).
Mme Denis--Le Quellec (Maéna).
M. Detchart (Johann).
Mme Diop (Mame Diarra Bousso).
Mme Dodo Bounguendza (Vanessa).
Mme Drouard (Aurélie).
M. Dubuc (Victor).
Mme Ducos (Noémie).
M. Dussart (Vincent).
Mme Escudier (Claire).
Mme Fauché (Justine).
Mme Feng (Yao).
Mme Fernandes (Sophie).
Mme Fevrier (Pauline).
M. Fourot (Thibault).
M. François (Julien).
Mme Garcin (Glwadys).
M. Gautier (Yanouk).

Mme Gerbail (Angélique).
Mme Gervais (Noémie).
Mme Gin (Chloé).
Mme Girard (Lucie).
M. Goder (Henri-Pierre).
M. Gottafray (Quentin).
Mme Gouédic (Clara).
M. Grizou (Romain).
M. Gronier (Timothé).
M. Guichard (Mathieu).
M. Guilleux (Antoine).
Mme Guilloteau (Emma).
Mme Guillou (Lilla).
M. Guilment (Pierre).
Mme Henwood (Gaëlle).
Mme Hilaire (Candice).
Mme Hilt (Orane).
Mme Houel (Christelle).
M. Husson (Gauthier).
M. Ibarra (Antoine).
Mme Imboden (Emma).
Mme Jaffrennou (Rozenn).
M. Jamain (Bastien).
Mme Jodry (Anaëlle).
Mme Jouenne (Marine).
M. Keriven (Étienne).
Mme Kernén (Léna).
M. Kieffer (Pierre).
M. Lâam (Quentin).
Mme Lamiche (Clémence).
M. Lamotte (Jordan).
M. Langello (Thomas).
M. Le Coz (Tanguy).
M. Le Héricy (Antonin).
Mme Le Merlouette (Aude).
Mme Le Saché (Lucie).
Mme Leck (Sandra).
M. Lèes (Cédric).
M. Lepetit (Pierre).
M. Lhomme (Harald).
Mme Lkhamrichi (Anissa).
Mme Loison (Camille).
M. Lolley (Sylvain).
M. Lorenzo (Sébastien).
Mme Loukili (Yasmine).
M. Louyot (Thomas).
Mme Luneau (Charlotte).
M. Lurton (Thierry).
M. Manceau (Arnaud).
M. Marailac (Kévin).

Mme Marchal (Léa).
Mme Marines (Johanna).
M. Martin (Antoine).
M. Martin (Raphaël).
M. Martineau (Yannick).
Mme Mathieu (Élodie).
Mme Maugain (Mylène).
M. Mayzou (Julien).
Mme Merckaert (Blandine).
M. Mesplède (Thomas).
M. Michau (Marc).
Mme Moreau (Cécile).
Mme Moreau (Clémence).
M. Morin (Thibaud).
M. Moulin (Alexandre).
M. Mouline (Jean-Baptiste).
Mme Mouragues (Alexane).
Mme Mousset (Caroline).
M. Nacer (Zakaria).
M. Nadreau (François).
Mme Nahed (Valentina).
M. Nguyen (Duc Hung).
Mme Nicolas (Chloé).
Mme Nogue (Alice).
M. Obrecht (Quentin).
Mme Pacquaut (Anaïs).
M. Paraschiv (Adrian).
M. Parisot (Guillaume).
Mme Partaix (Alice).
M. Pathmaseelan (Arijan).
M. Pauthier (Maxime).
M. Pelzer (Yoann).
M. Perdigon (Arnaud).
M. Petrousek (Christophe).
Mme Phipps (Maureen).
M. Pierrot (Thomas).
M. Pignon (Quentin).
M. Potonnier (Pierre-Yves).
M. Pradel (Joffrey).
M. Prenat (Alexandre).
M. Prince (Loïc).
Mme Punturo (Marine).
M. Quirin (Gaétan).
M. Ramon (Alexandre).
M. Raisseguier (Guillaume).
M. Raucoules (Bastien).
M. Reocreux (Lucas).
M. Restancourt (Félix).
Mme Richer (Aurélié).
Mme Rivier (Manon).

Mme Robert (Solange).
Mme Rodriguez (Sarah).
Mme Roger (Laetitia).
M. Rosée (Emile).
M. Roullier (Paul).
M. Saint-Arroman (Brice).
Mme Salhi (Sarah).
M. Sath (Richard).
Mme Schaeffer (Anne).
Mme Schuler (Margaux).
M. Segonne (Ludovic).
Mme Sercien (Julie).
Mme Simon (Eve).
M. Simonet (Flavien).
Mme Simonnet (Coline).
Mme Śpiewak (Weronika).
M. Sprosser (Matthieu).
M. Stanek (Robin).
Mme Staroz (Anne).
M. Supervielle-Brouques (Jean).
M. Szmul (Adrien).
M. Tasteyre (Baptiste).
M. Tessier (Sylvain).
Mme Thais (Coraline).
M. Thébault (Erwan).
M. Thétio (Alexandre).
M. Thevenon (Florent).
M. Tissot (Geoffrey).
M. Tossou (Christelle).
M. Tran (Léon).
M. Trétollec (Damien).
Mme Trichard (Célia).
M. Vallot (Aurélien).
Mme Verret (Claire).
M. Vialle (Antoine).
M. Vilatte (Mathieu).
M. Villegas Arbelaez (Rafael Eduardo).
Mme Virlogeux (Pauline).
M. Vonfelt (Charles).
M. Wang (Bin).
Mme Weng (Jiaqi).
M. Yang (Jiancheng).
Mme Yebouet (Audrey).
M. Zaouel (Omar).
M. Zimmer (Pierrick).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

Le directeur général de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 9 octobre 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies :
L'ingénieur général des mines,
EMMANUEL CAQUOT